

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cayenne, vendredi 10 février 2023

FONDS VERT

Lancement du fonds d'accélération de la transition écologique en Guyane

Annoncé par la Première Ministre Élisabeth Borne le 27 août dernier, **le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, appelé « Fonds Vert »**, aidera les collectivités territoriales et leurs partenaires à accélérer la transition écologique dès le premier trimestre 2023. Il est doté de 2 milliards d'euros à l'échelle nationale.

En Guyane, ce Fonds permettrait de déployer près de 9 millions d'euros pour les projets des collectivités territoriales en faveur du développement durable. Ces projets favorisent notamment l'adaptation au changement climatique autour de trois axes :

- **Renforcer la performance environnementale**, notamment par la rénovation énergétique des bâtiments publics locaux, la valorisation des bio-déchets ou encore la rénovation de l'éclairage public. Le but est de générer au moins 40% d'économies d'énergie par rapport à 2010 tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.
- **Adapter les territoires au changement climatique** en améliorant notamment la prévention des risques naturels, tels que les risques inondations et en adaptant les communes au recul du trait de côte.
- **Améliorer le cadre de vie**, en accompagnant la [stratégie nationale biodiversité 2030](#), en facilitant le covoiturage ou en développant une meilleure qualité de l'air dans les zones urbaines.

L'appel à projets est ouvert en ligne depuis le 1er février sur le site Aides-territoires : <https://aides-territoires.beta.gouv.fr/programmes/fonds-vert/>.

Les dossiers seront instruits et examinés localement. Les collectivités sont invitées à déposer leurs dossiers sur le site dédié (via Aides-Territoires). Un premier examen des projets sera réalisé à partir du 15 mars 2023. Les dossiers pourront ensuite être déposés jusqu'au 30 mai, date prévisionnelle de clôture de l'appel à projets.

Les informations sur les mesures et les conditions de candidature sont disponibles sur : <https://aides-territoires.beta.gouv.fr/programmes/fonds-vert/>.

M. Thierry QUEFFELEC, Préfet de la Guyane, se félicite de l'ouverture de ce fonds qui permettra de financer des projets à forte ambition écologique et soutiendra les collectivités dans leurs actions en faveur du cadre de vie, de la prévention des risques et d'une meilleure efficacité énergétique.

Contact presse :

Service régional de la communication interministérielle

communication@guyane.pref.gouv.fr

www.guyane.gouv.fr